



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 MARS 2012

Le samedi 17 mars 2012, à 16 heures 30, les membres de l'association R-REC Section France se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au Cercle de l'Union Interalliée, 33 rue du Faubourg Saint-Honoré à Paris, VIII^{ème} arrondissement, sur convocation du conseil.

La convocation à cette assemblée a été adressée le 6 février 2012, accompagnée du projet de résolutions et de la liste des candidats au Conseil, par le Secrétaire de l'association, par lettre simple adressée à chacun des membres actifs à cette date, conformément aux statuts. Pour tenir compte du retard avec lequel certains membres renouvellent leur adhésion au Club, la convocation a également été adressée aux autres membres de l'association ayant été actifs au titre de l'exercice 2011, non encore réinscrits mais susceptibles de le faire en 2012, à l'exception de ceux d'entre eux qui auraient exprimé clairement le désir de ne pas renouveler leur adhésion. Au total, ce sont 103 convocations qui ont été adressées.

Il a été établi une feuille de présence, signée de chacun des participants lors de son arrivée, de laquelle il ressort que : 19 membres sont inscrits, 17 sont présents et 26 se sont faits représenter par un pouvoir, soit un total de 43 membres présents ou représentés.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Antoine-Pierre BLONDET, Président en exercice, assisté de M. Paul LELEU, Trésorier, et de M. Jean-Yves RONDEAU, secrétaire, tous membres du Conseil, qui constituent ainsi le bureau de l'assemblée.

Après avoir observé que 43 des membres de l'association sur 63 sont présents ou représentés, le bureau constate que le quorum est atteint et le Président déclare que l'Assemblée peut délibérer sur son ordre du jour :

- Ratification du PV de l'Assemblée Générale du 9 avril 2011
- Lecture du rapport moral du Président sur les activités de l'exercice clos au 31 décembre 2011
- Rapport financier et présentation des comptes annuels au 31 décembre 2011
- Approbation de ces rapports et comptes
- Quitus aux administrateurs
- Fixation des cotisations pour l'exercice 2013
- Présentation des candidats au Conseil
- Élection des membres du nouveau Conseil et proclamation des résultats du vote
- Présentation des projets à venir (sorties diverses, rallyes, nouveaux moyens de communication)
- Questions diverses des membres

Le Président rappelle qu'un appel à candidature pour l'élection des membres du nouveau Conseil à élire ce jour pour l'année 2012 a été circularisé par lettre du 16 janvier, la date limite de présentation des candidatures étant le 6 février 2012.

Il rappelle également que tous les documents prévus par les dispositions légales applicables aux "Associations 1901" ont été tenus à la disposition des membres au siège social pendant les délais prévus à cet effet.

Il aborde alors les points figurant à l'ordre du jour et soumet ensuite aux votes les résolutions.

Première résolution

Le procès-verbal et les résolutions adoptées lors de la précédente assemblée du 9 avril 2011 ayant été circularisés auprès de chacun de membres régulièrement inscrits à l'association, ils sont cités pour mémoire. Forte de ce rappel du procès-verbal de l'Assemblée Générale réunie le 9 avril 2011 et des résolutions adoptées à cette date, l'Assemblée Générale les approuve et les ratifie en tant que de besoin.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée, après avoir entendu lecture du Rapport Moral du Président sur les activités 2011 du R-REC Section France, approuve ce rapport tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport financier du Trésorier sur les comptes dudit exercice et après étude des comptes d'exploitation et de résultats correspondants qui lui ont été soumis, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée donne en conséquence quitus aux administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice concerné.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale ratifie en tant que de besoin la cotisation de 210 € appelée pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 et décide de réduire la cotisation due par les membres de la Section France pour l'année 2013 à 95,00 euros (contre 140 €), étant ici précisé que la cotisation annuelle due par les membres au Club britannique (65 £, soit environ 78 € à ce jour) s'ajoute à ce montant.

Il est également décidé de supprimer à compter de l'année 2013 le droit fixe d'entrée de 30 € qui s'appliquait aux nouveaux membres pour leur première inscription, comme il existe lors de la première inscription au club anglais à hauteur de 30 £.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

A la demande du Président, il est ensuite procédé au vote sur l'élection du nouveau Conseil puis à l'organisation du bureau de dépouillement. Deux scrutateurs sont ainsi désignés d'un commun accord pour procéder au dépouillement des votes émis, en la personne de Madame Anna Dias et Monsieur Patrick Saurat. Ils assistent MM. Antoine Blondet et Paul Leleu. L'Assemblée procède alors au vote sur l'élection des 10 membres devant constituer le nouveau Conseil d'Administration, au vu de la liste des 10 candidatures reçues par le bureau dans le délai prévu.

Après recueil des bulletins de vote puis dépouillement des votes et vérification par le bureau de l'Assemblée des bulletins, l'Assemblée constate et déclare que les candidats ci-après ont obtenu le nombre de voix suivant :

| Candidats (ordre alphabétique) | nombre de voix obtenues |
|--------------------------------|-------------------------|
| Antoine-Pierre BLONDET | 43 |
| Jean-Pierre BOIROUX | 43 |
| Bertrand KEMPF | 43 |
| Andrée LAFARGUE | 43 |
| Paul LELEU | 43 |
| Yves LESERVOISIER | 43 |
| Igor LEVENOK | 43 |
| André LOUIS | 43 |
| Grégoire MARCHAC | 43 |
| Jean-Yves RONDEAU | 43 |

L'Assemblée déclare donc que les 10 candidats susmentionnés sont ainsi élus ou réélus au Conseil pour l'exercice 2012, leur mandat étant appelé à prendre fin à l'issue de l'Assemblée qui sera appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Les candidats élus ou réélus qui assistent à l'Assemblée confirment alors accepter les fonctions qui leur sont ainsi confiées et en remercient l'Assemblée.

Les membres élus ou réélus au nouveau Conseil se regroupent et décident de remettre à la prochaine réunion du Conseil, dont la date sera déterminée ultérieurement par le Président, l'élection notamment des nouveaux Président, Secrétaire et Trésorier.

Présentation des travaux en cours :

Le président reprend la parole pour faire l'exposé des projets 2012. Il décrit les 8 sorties qui seront organisées en 2012 par la section française dont les 2 premières ont déjà eu lieu (Dîner des Rois du 21 janvier et Dîner Rétromobile du 4 février) et poursuit en présentant la participation à l'Annual Concours en Angleterre, les 15-17 juin et les 2 sorties transfrontalières de septembre et octobre (rallye alsacien avec la section suédoise et rallye en Toscane pour les 30 ans de la section italienne).

Le secrétaire prend ensuite la parole pour présenter à l'assistance les progrès réalisés par l'équipe "internet". Il fait un exposé en images pour illustrer ses propos et montrer le résultat des travaux entrepris par l'équipe (Jean-Pierre Boiroux et Grégoire MARCHAC en plus de lui-même) pour doter la section d'un site internet fonctionnel et efficace. Il précise que le site dont l'architecture a été confiée à une agence spécialisée permet d'être plus attrayant pour attirer de nouveaux membres, mais doit aussi servir de vecteur de communication entre tous les membres

de la Section France. Ces avantages qui consistent à favoriser rapidité, réactivité et souplesse de la communication, permettent de développer les informations en qualité et quantité, ... le tout à moindre frais (papier, enveloppes, timbres) ! Il reste bien entendu prévu pour les membres ne disposant pas encore d'adresse électronique qu'ils continueront à recevoir les documents sous une forme traditionnelle "papier".

M. Rolf KUHNKE, deputy chairman du RREC, prend la parole et exprime quelques mots à la mémoire du Lt-Colonel Eric BARRASS, président-fondateur du RREC en 1957, disparu le 17 février dernier.

Il poursuit en félicitant la section pour le nombre et la qualité des activités déployées qui l'impressionnent beaucoup mais il souligne aussi qu'il est dommage que The Hunt House (THH) n'en soit pas mieux informée car elle communiquerait assurément sur ces sorties dans le bulletin.

Il se réjouit tout particulièrement des manifestations "transfrontalières" (Luxembourg, Italie) qui lui semble préfigurer l'avenir du Club sur le continent. Un courant de pensée se développe en effet pour dire qu'une certaine régionalisation et pourquoi pas une redéfinition des frontières selon un mode plus linguistique qu'administratif ou national, pourrait aider au développement des échanges entre membres et peut-être tendre à augmenter le nombre des adhésions futures. Il cite l'exemple de la section romande créée aux confins de la Suisse et de la France sur la base d'une unité linguistique.

Pour finir, Rolf projette devant l'assistance, le DVD du RREC que THH vient de terminer. C'est un petit film de 3 minutes 50 qui présente le club, la Hunt House et ses nombreuses activités. Pour l'instant, le film est en langue anglaise mais on pourrait imaginer une traduction en français et sa mise à disposition sur le site.

Questions Diverses :

Dana Milik insiste sur la nécessité de transmettre régulièrement notre calendrier aux anglais et, de façon générale, de les informer de ce que nous réalisons pour leur montrer que nous sommes vraiment actifs.

Il est également rappelé que nous devrions systématiquement informer les autres sections européennes, et au moins les clubs frontaliers, sur toutes nos activités et leur transmettre notre calendrier à chaque mise à jour.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 heures 30 et les membres se retrouvent autour d'une coupe du champagne de leur sponsor, Veuve Clicquot-Ponsardin.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Antoine-Pierre BLONDET
Président

Jean-Yves RONDEAU
Secrétaire

Paul LELEU
Trésorier

